



Cabinet
Service communication

Marseille, le mardi 30 septembre 2014

GRANDE MINOTERIE DE LA MÉDITERRANÉE

Le 29 septembre, les représentants de la CGT qui occupent depuis jeudi dernier le site des Grandes Minoterie de la Méditerranée (groupe Nutrixo) à Marseille ont été reçus, à leur demande, par le directeur de cabinet du préfet de région et le commissaire au redressement productif.

Les représentants de l'Etat ont indiqué aux responsables syndicaux que, malgré les efforts déployés par les services de l'Etat afin de trouver un avenir industriel au site, les derniers échanges ont mis un terme à tout espoir de reprise. Le seul repreneur potentiel a, en effet, indiqué qu'il retirait son offre dont le contenu avait été jugé insuffisant par le groupe Nutrixo.

Désormais, l'État s'attachera à définir, avec le groupe Nutrixo, une convention exemplaire, visant à permettre la revitalisation du territoire concerné par la fermeture du site de la Grande Minoterie de la Méditerranée.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE